

ORGANISATION DE LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

HONGRIE

1. Système de marquage

Les ouvrages en métaux précieux hongrois sont essayés et marqués par l'autorité de garantie de l'office hongrois des licences commerciales. Ils doivent être revêtus du poinçon de responsabilité et du poinçon de garantie. Les ouvrages constitués d'un seul tenant qui ne comprennent aucun accessoire sont marqués du poinçon de garantie et du poinçon de responsabilité. Ils ne portent pas la marque du bureau de garantie (la lettre « H »).

Les ouvrages qui comprennent des accessoires sont marqués, selon le cas, de la manière suivante :

- sauf impossibilité technique, le poinçon de garantie doit être apposé sur chaque partie accessoire ;
 - en cas d'impossibilité technique, la partie principale de l'ouvrage doit être revêtue du poinçon de garantie, du poinçon de responsabilité et de la marque du bureau de garantie.
- Le poinçon de responsabilité doit être enregistré auprès de l'autorité de la garantie à Budapest.

2. Conditions d'acceptation des ouvrages sans formalités de garantie

L'ouvrage en provenance de Hongrie doit être marqué du poinçon du fabricant hongrois ou du poinçon de responsabilité et du poinçon de garantie apposé par l'autorité hongroise de garantie pour ne pas être à nouveau marqués en France.

2-1 Nom et adresse de l'autorité de garantie

Autorité de garantie :
Assay Authority of Hungarian Trade Licensing Office
Blathy Otto u.3.
HU - 1089 BUDAPEST
HUNGARY
Tel. +36 1 31310020

2-2 Norme d'accréditation de l'organisme

Le laboratoire de l'autorité de garantie est accrédité selon la norme EN/ISO 17025.

Hongrie

Poinçons de garantie

Titres légaux et modèles de poinçons de titre

Office mark



platinum



950



900

per mille

gold



916



750



585



375

per mille

silver



925



900



835



800

per mille